

RENCONTRE ORDINAIRE

SÉNAT

vendredi 19 mai 2023

<https://uhearst.zoom.us/j/7340796183>

Membres présentes et présents :

Alexandre Bekhradi, vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

Pierre Bouchard, professeur

Luc Bussièrès, recteur

Halim Dabbou, professeur

Josée Dallaire, professeure

Simon Fecteau, vice-président du Conseil d'administration de l'Université de Hearst

Michel Fortin, professeur

Stéphane Girard, professeur

Sylvie Roy, registraire

Jean Emmanuel Yameogo, représentant de la population étudiante

Membres absentes et absents :

Yves Somé, représentant de l'APUH (s'est excusé)

Elothy Kasunka, représentante de la population étudiante

Personnes-ressources présentes :

Martine Laberge, directrice des communications et marketing

Émilie Lacroix, conseillère communications et marketing

Johanne Morin-Corbeil, bibliothécaire

Campus de Hearst

60, 9^e Rue
Hearst (Ontario) P0L 1N0
705 372-1781

Campus de Kapuskasing

75, Queen
Kapuskasing (Ontario) P5N 1H5
705 335-2626

Campus de Timmins

395, boulevard Thériault
Timmins (Ontario) P4N 0A8
705 267-2144

uhearst.ca
1 800 705-1781

Ouverture de la réunion

Il est proposé par Stéphane Girard
Appuyé par Luc Bussièrès

S-40-23 Que la réunion ordinaire du 19 mai 2023 soit ouverte à 9 h.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. Adoption de l'ordre du jour

Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, précise que le point 9.4 s'agit d'une résolution et non pas d'un point d'information.

Il est proposé par Pierre Bouchard
Appuyé par Simon Fecteau

S-41-23 Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune déclaration de conflit d'intérêt.

3. Approbation des procès-verbaux

3.1. Approbation du procès-verbal de la rencontre ordinaire du 28 avril 2023

Josée Dallaire, professeure, indique au point 10.3 l'importance d'un appui en anglais, notamment auprès des étudiantes et étudiants en administration des affaires et en gestion. Celle-ci demande donc de supprimer la deuxième phrase du premier paragraphe.

Sylvie Roy, registraire, demande qu'il soit précisé au point 8, que les balises ne s'appliquent pas aux étudiantes et étudiants internationaux. Elle indique qu'au point 8.2, la phrase doit être modifiée pour *les horaires et la programmation* et non *les horaires de la programmation*, puisqu'il s'agit de deux sessions de travail différentes. Sylvie demande également la numérotation des pages.

Luc Bussièrès, recteur, demande au point 8.3.5, au deuxième paragraphe à la 3e ligne, d'enlever les majuscules au terme *AFIN DE*.

Pierre Bouchard, professeur, demande à ce que les guillemets français soient utilisés.

Il est proposé par Josée Dallaire
Appuyé par Luc Bussièrès

S-42-23 Que le procès-verbal de la rencontre ordinaire du 28 avril 2023 soit adopté tel que modifié.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Affaires émanant des procès-verbaux qui ne figurent pas à l'ordre du jour

Luc Bussièrès, recteur, fait une mise à jour aux membres concernant le dernier procès-verbal. Celui-ci a reçu une missive du ministère l'autorisant à faire la modification des anomalies dans les frais de scolarité en 2024-2025. Luc indique également que Daniel Fauchon entrera en fonction dans son poste de secrétaire général dès le 5 juin 2023. Il mentionne que la grève des fonctionnaires est maintenant terminée et qu'il n'y aura donc probablement pas d'impact sur les admissions.

5. Propositions adoptées par courriel

Aucune.

6. Annonces et informations

Aucune.

7. Correspondance

Aucune.

8. Rapports de la direction et des comités

8.1. Mise à jour du rectorat

Le recteur mentionne que les six comités permanents du CA auront leurs premières rencontres d'ici le 14 juin 2023. Il indique que le comité des finances a analysé l'adoption des frais de scolarité ainsi que le budget de l'an prochain. Concernant les coordonnateurs d'unité, le travail est repris et une rencontre a lieu aujourd'hui. Au sujet de l'embauche des chargé.e.s d'enseignement, treize entrevues ont eu lieu et la préparation des contrats est en cours. De plus, le recteur et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ont commencé les rencontres du CÉ.

Pour ce qui est du MCU, une rencontre a eu lieu au sujet des quatre items pour l'entente de mandat stratégique concernant le rendement. Il n'y aura aucun impact financier pour cette année et le volet professionnel ne sera pas pénalisé. Luc indique qu'il reste deux années à cette entente qui se terminera en 2024-2025.

La ministre Dunlop invite les institutions postsecondaires à des rencontres régionales sur la question de la santé mentale pour les étudiantes et les étudiants dans le but de savoir quels sont les besoins de ceux-ci et quels sont les besoins des établissements à cet effet.

Josianne Couture, directrice des finances, ainsi que Luc, ont eu une rencontre avec le MCU concernant le financement de démarrage à régler puisque l'UdeH avait reçu un financement de deux années en une seule.

Isabelle Gagnon-Birch, nouvelle vice-rectrice administrative, s'est rendue au campus de Hearst afin de rencontrer le personnel. Celle-ci doit débiter le 12 juin 2023.

Les rénovations sont en cours à Hearst et avancent bien. À Kapuskasing, les demandes de rénovations se situent au deuxième étage afin d'agrandir une salle de classe dans le but d'y accueillir 25 personnes. À Timmins, les travaux de la salle ronde sont terminés, mais le travail avec l'architecte se poursuit pour les rénovations à la résidence. Les rénovations seront effectuées sur le mur extérieur et les fenêtres seront changées.

8.2. Rapport du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, présente son rapport. Concernant le volet enseignement et recherche, le travail avec les comités d'embauche des chargé.e.s d'enseignement des trois unités touche à sa fin.

Par ailleurs, les rencontres du Comité d'évaluation des professeur.e.s et chargé.e.s d'enseignement sont en cours.

Au sujet du programme DÉSP, les rencontres individuelles se poursuivent. Le travail sur la programmation de l'automne et de l'hiver prochain a été finalisé et la dotation des chargé.e.s de cours de l'année prochaine se poursuit.

En ce qui concerne la conception pédagogique, le poste de conseillère et conseiller pédagogique et soutien à l'enseignement est maintenant affiché. Étant donné que le terme « technopédagogue » est presque obsolète dans les universités et que dorénavant les termes « Spécialiste des apprentissages » ou « Conseiller pédagogique et soutien à l'enseignement » sont utilisés, le titre du poste a été modifié en ce sens.

Toujours en lien avec la conception pédagogique, cinq demandes de fonds pour le développement des ressources pédagogiques seront soumises auprès d'eCampus Ontario via la plateforme Ontario Exchange. La plupart de ces demandes ont été soumises à eCampus dans le deuxième tour de financement à la fin de l'année 2021. Les demandes qui seront soumises cette année concernent la création

d'une ressource éducative libre sur le développement des modèles et plans d'affaires; l'utilisation d'une solution en réalité virtuelle et son application dans un cours de psychothérapie ou dans la préparation aux entrevues d'embauche ou encore pour pratiquer l'anglais; des ressources seront ajoutées afin de mieux préparer les étudiantes et étudiants à réaliser leurs stages dans le cadre du stage de la première année INTE 1946; et un cours en ligne sur le modèle de l'apprentissage expérientiel de l'UdeH.

Concernant les activités avec le registrariat, la programmation de l'année 2024-2025 est commencée beaucoup plus tôt selon la clause 10.10.2.2 de la convention collective. Du travail a également été effectué avec les services d'inscription sur les trois campus afin d'inscrire un maximum d'étudiantes et d'étudiants aux trois blocs restants au semestre de printemps.

Au sujet des affaires étudiantes, il y aura une présentation de Michael Djeazet et Samantha Losier à la conférence Nord Magnétique de l'IPN à la mi-juin.

Le chantier de la restructuration de la direction des affaires étudiantes est également en cours.

Pour ce qui est des activités avec le centre de développement des compétences, deux des cinq projets eCampus susmentionnés concernent l'apprentissage expérientiel. Du travail a été fait avec Anne-Marie Cantin ainsi que Mylène Desbiens sur ces dossiers.

8.3. Rapport de l'équipe du vice-rectorat

8.3.1. Communication et marketing

Martine Laberge, directrice des communications et marketing, présente son rapport. Le site Web est presque terminé et d'ici la semaine prochaine, la date de lancement sera précisée. Martine indique qu'un ajustement sera à envisager soit, la possibilité de créer une maquette ou un gabarit intranet à partir du site internet. Celle-ci explique que cette option sera sans coût supplémentaire et servira à donner des accès aux documents pour les rencontres du Conseil et du Sénat. L'outil servira également au niveau des ressources humaines soit pour les formations et éventuellement, servira d'outil de communication et de travail pour le personnel.

Luc Bussières, recteur, souligne que dans les politiques du site Web, le contenu est très mélangé et que l'intranet sera très utile.

Concernant les toges, les épitoges et les trois toges d'office, celles-ci devraient être expédiées de la Chine aujourd'hui le 19 mai. Cependant, il reste un défi concernant les toges du rectorat et du vice-rectorat, mais étant donné la date repoussée de la collation des grades, le problème devrait être résolu.

La prochaine rencontre avec Andréanne Blais, responsable du recrutement, aura lieu sous peu afin de revoir le plan du recrutement international. Le Maroc est suggéré puisqu'on y retrouve beaucoup de salons de recrutement.

Les affichages extérieurs des campus arriveront sous peu et seront affichés cet été.

Stéphane Girard, professeur, questionne au sujet de l'intranet, à savoir quelle sera son utilité. Martine lui explique que ce sera réservé à l'usage des gens de l'organisation afin d'avoir accès aux documents créés uniquement pour l'ensemble du personnel et que nous y retrouverons des liens aux formations, aux documents importants ainsi qu'aux politiques internes de l'Université. Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, précise que l'Intranet sera davantage protégée en ayant plus de sécurité.

8.3.2. Affaires étudiantes

Tina Bergeron, directrice des affaires étudiantes, est exceptionnellement absente. Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, mentionne que Jessica Dionne est de retour au travail. Les affichages de postes pour le mentorat sont en cours et l'équipe de mentorat a été réduite à deux personnes par campus dans le but de développer un service de tutorat.

8.3.3. Centre de développement des compétences

Anne-Marie Cantin, responsable du centre de développement des compétences, est exceptionnellement absente. Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, mentionne que celle-ci a participé, avec Saliou Ndigue Cissé, à l'ACFAS et ont présenté l'approche de l'apprentissage expérientiel de l'Université qui a suscité beaucoup d'intérêt et l'UdeH a été cité en exemple.

8.3.4. Recrutement

Martine Laberge explique qu'Andréanne s'est déplacée pour rencontrer des orienteurs dans les écoles secondaires de nos régions afin de se faire connaître. Dans les dernières années, l'UdeH avait rencontré des difficultés au niveau des accès à certaines écoles puisque lorsque nos agents avaient des rendez-vous, ceux-ci se présentaient le matin aux écoles et on leur mentionnait que la rencontre n'était plus possible. Andréanne précise que tout s'est bien déroulé à l'École secondaire catholique Thériault et que la réception a été bonne.

Des foires d'emploi ont eu lieu et Andréanne est actuellement à préparer l'organisation des activités de l'automne.

Concernant les outils de promotion, ils seront revus dès la semaine prochaine afin de réévaluer les besoins.

L'application Unibuddy permet d'améliorer les processus de recrutement.

8.3.5. Conseil technopédagogique

Mylène Desbiens, conseillère technopédagogique, est exceptionnellement absente.

8.4. Comités

8.4.1. Mise à jour concernant le comité ad hoc sur les compétences linguistiques

Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, mentionne qu'une rencontre avec le comité est prévue pour le 8 juin 2023 dans le but de prendre connaissance du bilan des travaux du comité et de ses recommandations. Alexandre précise que l'objectif de cette rencontre est également de voir si le mandat ne devrait pas couvrir un sujet plus large qui est, les exigences à l'admission du premier cycle. Ce sujet comprend, entre autres, le niveau de français, le niveau de mathématique et d'informatique, etc. Les compétences en anglais seraient peut-être à voir en dehors d'un tel comité.

9. Affaires en cours

9.1. Dotation en personnel

Luc Bussièrès, recteur, précise que cet item a été mentionné dans la mise à jour du rectorat.

9.2. Mise à jour de la programmation du printemps 2023

Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, indique que malgré les efforts effectués dans les dernières semaines au niveau des inscriptions au cours ADMN 2856 au bloc 12 à Kapuskasing, que le cours a dû être annulé étant donné un nombre très faible d'inscriptions. Une demande avait été faite aux équipes de conseillers académiques dans le but d'essayer de proposer aux étudiantes et étudiants sur les trois campus de, soit changer le campus ou de basculer en virtuel. En dépit de ces efforts, le nombre d'inscriptions est resté très faible.

9.3. Tableau des inscriptions du printemps 2023

Sylvie Roy, registraire, fait une mise à jour sur le tableau des inscriptions et indique que 42 personnes sont inscrites ce printemps incluant les 10 personnes inscrites au DÉSP. Au total, il y a 55 inscriptions, le même nombre que l'an dernier à pareille date. Les inscriptions au semestre du printemps diminuent d'année en année, malgré la croissance de nos inscriptions. Dans les dernières semaines, nous avons une centaine d'étudiantes et d'étudiants avec des frais impayés. Cela limite de beaucoup les inscriptions possibles, puisque les étudiantes et étudiants avec des frais impayés, ne peuvent pas s'inscrire à des cours du printemps.

Stéphane Girard, professeur, questionne à savoir quelles seraient les raisons du désintérêt au cours du printemps. Sylvie lui mentionne que la fatigue pourrait contribuer auprès des personnes ayant complété une année d'étude.

Josée Dallaire, professeure, fait part de son étonnement puisque sur son groupe de 22 personnes au bloc 10, aucun ne voulait faire des cours au printemps.

Pierre Bouchard, professeur, questionne pour savoir ce qui arrive, si à l'automne, les étudiantes et étudiants n'ont pas payé leurs frais d'inscription, ceux-ci pourraient-ils entrer au semestre d'automne. Sylvie mentionne que c'est un défi important étant donné la priorité d'inscriptions et le contingentement. Les étudiantes et les étudiants ayant des frais impayés conservent donc la priorité d'inscription dans les cours jusqu'à une date donnée.

Luc Bussièrès, recteur, ajoute que du côté de l'équipe des inscriptions, ceux-ci doivent communiquer avec chaque personne qui a des frais impayés.

Sylvie Roy, registraire, souligne le fait de ne pas avoir un système informatisé et que cela complique le travail et ajoute de la pression pour la gestion des dossiers étudiants.

Luc Bussières, recteur, questionne si le nouveau système Skytech aidera à régler les problèmes des frais lorsqu'il sera fonctionnel. Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, mentionne que le système Skytech entrera en vigueur, mais que nous garderons l'ancien système en même temps pour une année avant de basculer complètement sur le système de Skytech.

9.4. Présentation de la liste des finissantes et finissants en juin 2023

Sylvie présente la liste des finissantes et finissants aux membres et fait une mise à jour.

Il est proposé par Sylvie Roy

Appuyé par Simon Fecteau

S-43-23 Que la présentation de la liste des finissantes et finissants en juin 2023 soit adoptée tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5. Présentation de la programmation A2023-H2024

Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, partage la liste de la programmation avec les membres. Une correction sera à faire à la phrase « *En nombre d'unités de 3 crédits* ». Celle-ci devra être modifiée étant donné qu'il y a des cours à 6 et 9 crédits. Alexandre présente la liste des cours :

- ADMN 1036 est offert en mode virtuel ;
- ADMN 2306 est offert en présentiel à Kapuskasing et à Timmins ;
- ADMN 3136, qui est un préalable pour le cours ADMN 3137 est offert en hiver à Kapuskasing ;
- ADMN 4995 est offert en mode virtuel ;
- ENGL 1542 est annulé ;
- INTE 4016 est offert en tutorat à Kapuskasing ;
- INTE 4104 est offert 2 fois à Kapuskasing à l'automne en tutorat ;
- METH 2101 est offert à Hearst et Kapuskasing en virtuel à l'automne et en hiver offert 2 fois sur les 3 campus ;
- PSYC 2606 n'est pas offert à Timmins ;
- PSYC 3006 est offert à Timmins et Kapuskasing ;
- PSYC 3306 n'est pas offert à Hearst ;
- PSYC 4105 est offert en virtuel ;

- JURI 2106 est ajouté en présentiel qui est un cours introductif au droit privé ;
- INTE 3917 est offert à Hearst en virtuel ;
- COST 1701 est offert une fois par campus ;
- SOCI 2086 est ajouté à Hearst en présentiel ;
- SOCI 3817 est offert en présentiel à Hearst ;
- LANG 3016 est offert à Kapuskasing en présentiel ;
- ADMN 4886 est offert sur les 3 campus en présentiel ;
- ADMN 4886 Introduction à la gestion des risques au 21e siècle est offert sur les 3 campus en virtuel ;
- ADMN 4886 Technique de rédaction en contexte universitaire et dans le milieu professionnel est offert en virtuel ;
- ADMN 4886 Gouvernance par consensus en collaboration avec le Collège Nordique Francophone est offert sur le campus de Timmins ;
- Dynamiques migratoire et quête d'identité est offert en hiver
- Intelligence émotionnelle et collaboration est offert en virtuel à l'automne et à l'hiver ;
- IA et algorithme est offert en automne en virtuel et en hiver en présentiel ;
- *Fundamentals of English communication* est offert à Timmins
- Les Antilles Françaises est offert en présentiel à Hearst ;
- Propriété intellectuelle et enjeux contemporains est offert à Kapuskasing ;
- Les compétences numériques est offert à Timmins ;
- LITT 1416 est offert 2 fois en hiver en ligne et 1 fois en présentiel à Timmins ;
- LANG 3007 est offert à Timmins.

Sylvie Roy, registraire, précise qu'il y a des cours de différentes pondérations. Les cours ADMN 4995 (Projet organisationnel) et PSYC 4105 (Travail de recherche) sont des cours de 6 crédits. Le cours INTE 4104 (Travail de recherche) est quant à lui un cours de 9 crédits. Pour ce qui est des cours à thèmes (dans la section des cours optionnels), Sylvie propose de revoir les cotes afin d'éviter l'utilisation d'une même cote dans un même bloc pour faciliter le travail de l'équipe des inscriptions. Les disciplines de ces cours adoptées par le Sénat seront respectées.

Josée Dallaire, professeure, questionne au sujet de la note infrapaginale numéro 15 (PSYC 3906) qui n'apparaît pas dans les notes du tableau au-dessus. Sylvie souligne que c'est un oubli et que ce sera ajouté. Josée questionne également pour le cours d'anglais et demande si lorsque le CPU sera formé, il pourra y avoir un changement mineur séparant les cours d'anglais à 6 crédits pour obtenir deux fois 3

crédits. Également, Josée questionne à savoir si les descriptifs de cours seront adoptés ou s'ils font partie de la programmation.

Luc Bussièrès, recteur, ajoute que le CPU pourra modifier la cote du cours lorsqu'il sera mis en place.

Stéphane Girard, questionne au sujet de l'annuaire et demande si avec la nouvelle autonomie, l'UdeH a hérité de l'annuaire de la Laurentienne. Alexandre indique que oui, mais que des vérifications et modifications doivent être faites avec le CPU. Stéphane souligne que certains descriptifs dans l'annuaire sont désuets et devraient éventuellement être modifiés afin d'avoir un annuaire à l'image de l'UdeH. Alexandre précise que le Sénat ou le CPU traiteront les demandes, que les modifications seront apportées et qu'ensuite elles seront proposées au Sénat.

Johanne Morin-Corbeil entre dans la réunion à 10 h 16.

Luc Bussièrès, recteur, mentionne que les cours de cet annuaire sont devenus ceux de l'UdeH en devenant autonome. Un travail de mise à niveau avec le PIAQUH et le CPU devra être effectué afin de revoir les descriptifs de cours ainsi que pour les cours à réactiver.

Josée Dallaire, professeure, mentionne que l'UdeH a également ajouté des cours à cet annuaire au fil des années. Josée propose que le travail de vérification des descriptifs et des préalables devrait être fait par unité, avec les coordonnateurs des unités.

Stéphane Girard, professeur, souligne que plusieurs étudiantes et étudiants s'étaient plaints des cours en virtuel et demande si la comparaison a été faite avec l'année dernière par rapport à la proportion de cours en virtuel offerts cette année. Alexandre indique qu'il travaille présentement sur les statistiques des cours offerts en virtuel de ce jour à avant la pandémie.

Sylvie Roy, registraire, ajoute qu'on entend de mauvais commentaires du fait des cours en virtuel, mais que l'équipe d'inscription reçoit toutefois des commentaires de la part des étudiantes et étudiants qui préfèrent les cours en virtuel.

Simon Fecteau, président du Conseil d'administration, questionne au sujet du processus d'approbation des descriptifs de cours pour savoir s'il est possible d'adopter les programmations séparément des descriptifs.

Alexandre mentionne qu'il serait pertinent d'adopter les descriptifs et la programmation séparément.

Josée Dallaire, professeure, demande de mentionner les cours et descriptifs à adopter dans la proposition.

Stéphane souligne que le descriptif du cours, *Intelligence artificielle*, présente plusieurs erreurs de ponctuation. Alexandre lui propose de lui transmettre ses corrections dans un courriel.

Il est proposé par Michel Fortin

Appuyé par Simon Fecteau

S-44-23 Que les huit descriptifs des cours ne figurant pas dans l'annuaire soient adoptés tel que modifié sur la langue et ponctuation.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 abstentions

Il est proposé par Luc Bussières

Appuyé par Sylvie Roy

S-45-23 Que la programmation A2023-H2024 soit adoptée tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1 abstention

10. Affaires nouvelles

10.1. Politique générale de développement des collections de la Bibliothèque Maurice-Saulnier et des centres de ressources de Kapuskasing et de Timmins

Johanne Morin-Corbeil, bibliothécaire, présente la politique aux membres. Celle-ci souligne que cette politique regroupe les trois campus et que bien que nous desservions le centre d'archives, ceux-ci ont leur propre politique. Au courant de l'été, le Centre Labelle sera ajouté.

Johanne indique que nous nous dirigeons de plus en plus vers les livres numériques étant donné leur facilité d'accès. Il y aura des liens numériques dans la bibliothèque pour rediriger vers les ressources.

Nous ferons partie de consortiums, permettant à l'UdeH d'économiser sur les abonnements aux bases de données. Par exemple, le partenariat avec l'Uof, ceux-ci partageront les coûts pour les livres numériques. En étant membre du réseau canadien de documentation pour les bibliothèques, des gens pourront négocier pour l'Université afin de trouver de nouveaux fournisseurs.

Concernant les outils de découverte, le travail est en cours pour en acquérir un d'ici la fin de l'été. Il s'agit d'une plateforme qui permet d'aller ratisser toutes les ressources se trouvant dans les catalogues et les bases de données en libre accès. Ceci est donc plus efficace avec plus de ressources, nous attendons les devis des trois fournisseurs.

Johanne indique qu'une politique sur les dons ainsi que d'autres politiques seront travaillées pour être présentées dans les prochaines rencontres de Sénat.

Il est proposé par Josée Dallaire

Appuyé par Simon Fecteau

S-46-23 Que la politique générale de développement des collections de la Bibliothèque Maurice-Saulnier et des centres de ressources de Kapuskasing et de Timmins soit adoptée tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2. Visuel diplôme universitaire et pochette

Émilie Lacroix, conseillère communications et marketing, fait une mise à jour aux membres sur le premier diplôme de l'Université, celle-ci mentionne que le seul enjeu est le fait que nous n'ayons pas d'armoiries donc, nous devons produire un diplôme non reproductible.

Il reste deux détails à confirmer soit, qui signera le diplôme ainsi que le sceau qui cette année sera seulement le logo de l'Université sous forme de H.

Simon Fecteau, vice-président du Conseil d'administration, questionne au sujet des signatures et mentionne que cet aspect devrait être vérifié du côté légal.

Luc Bussièrès, recteur, précise qu'auparavant le recteur et le secrétaire général signaient le diplôme.

Josée Dallaire, professeure, ajoute que ce serait le secrétaire général ou le registraire. Elle souligne également le carton de l'étui des diplômes et demande si pour les prochaines années, nous pourrions envisager un autre matériel. Celle-ci suggère un étui en cuir et plastifié permettant de conserver le diplôme dans un bon état pendant plusieurs années. Émilie souligne que c'est une possibilité mais que compte tenu des délais, ce n'était pas possible cette année. Émilie précise que pour l'an prochain, les fournisseurs sont déjà trouvés.

Luc Bussières, recteur, ajoute qu'une entente a été faite pour le diplôme pour cette année, mais que les étudiantes et étudiants seront avisés qu'ils recevront ultérieurement une version définitive du diplôme.

Michel Fortin, professeur, souligne que c'était le recteur et le secrétaire général qui signe les diplômes.

Martine Laberge, directrice des communications et marketing, ajoute que pour les armoiries, les fournisseurs ont du retard et que cela pourrait prendre jusqu'à deux ans.

Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, souligne qu'il peut y avoir jusqu'à quatre signatures sur un diplôme. Celui-ci suggère un cadre pour entourer le document du diplôme. Émilie souligne que l'aspect traditionnel venait avec les armoiries, qui elles, sont utilisées autour du diplôme.

Simon Fecteau, vice-président du Conseil d'administration, fait part de son hésitation concernant la proposition d'envoyer une mise à jour d'un diplôme plus tard du côté légal.

Émilie questionne au sujet des invitations à la collation des grades et demande s'il s'agit de la première ou de la 64^e collation. Simon souligne que le message peut être envoyé en mentionnant que c'est la 64^e.

Josée Dallaire, professeure, ajoute qu'il s'agit de la 64^e fois que nous recevons les gens pour remettre des diplômes, dont la première fois en tant qu'Université autonome, mais la 64^e en général.

Luc Bussières, recteur, précise que pendant la cérémonie il sera important de mentionner que c'est la première fois en tant qu'Université autonome que nous remettons des diplômes, mais d'indiquer que c'est la 64^e cérémonie.

Il est proposé par Alexandre Bekhradi
Appuyé par Simon Fecteau

S-47-23 Que le visuel du diplôme de l'Université soit adopté tel que présenté.
PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Huis clos

12. Clôture de la réunion

Il est proposé par Stéphane Girard
Appuyé par Luc Bussières

S-48-23 Que la réunion ordinaire du 19 mai soit close à 10 h 59.
PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Questions laissées en suspens

13.1. Code de conduite

13.2. Comité de révision de la philosophie d'intégrité intellectuelle et de la politique en matière d'intégrité intellectuelle



Stéphane Girard, président